

14 septembre 2015 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 14 septembre 2015, à laquelle étaient présents:

M. Guy Gauthier, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Suzan Lecours, conseillère
Mme Isabelle Michon-Campbell, conseillère
M. Richard Pedneault, conseiller
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

16 citoyens (nes) présents.

183 14-09-2015 **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Résolution 183-2015

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert.

184 14-09-2015 **4) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2015 sous réserve de l'abrogation de la résolution 165-2015 au point 8b de l'ordre du jour**
Résolution 184-2015

- Considérant que lors de la séance du 3 août 2015, lors de l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2015, M. Laurent Thibeault, maire, a appliqué son droit de veto sur l'adoption de ce procès-verbal, parce qu'il voulait vérifier certaines informations dans la demande de dérogation mineure de «Les Croisières du Fjord»;
- Considérant que ledit procès-verbal doit à nouveau être présenté pour son adoption;
- Considérant que M. Thibeault recommande que l'adoption dudit procès-verbal soit fait en abrogeant la résolution 165-2015 concernant la demande de dérogation mineure de Les croisières du Fjord;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin, propose, appuyé de Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2015 avec dispense de lecture, toutefois sous réserve de l'abrogation de la résolution 165-2015.

185 14-09-2015 **5) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015**
Résolution 185-2015

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité

d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

186 14-09-2015 6) Adoption du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 9 septembre 2015
Résolution 186-2015

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique concernant le plan et les règlements d'urbanisme au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés

7) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en août 2015.

Dépôt de la liste des revenus reçus

8) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en août 2015.

9) Correspondance

- Une copie de résolution de la Mun. de Saint-Félix d'Otis concernant une demande de modification du schéma d'aménagement à la MRC du Fjord;
- Une lettre du député de Dubuc, M. Serge Simard, confirmant une subvention de 15 000 \$ pour l'entretien des chemins;
- Une résolution de la MRC du Fjord annonçant son intention de déclarer sa compétence pour la gestion des matières résiduelles;
- Une copie de résolution de la Mun. de Rivière-Éternité concernant une demande de modification du schéma d'aménagement à la MRC du Fjord;
- Une résolution de la MRC du Fjord pour l'adoption du rapport annuel en incendie déposé auprès du ministère de la Sécurité publique;
- Une copie de résolution de la Mun. de Saint-David-de-Falardeau concernant le problème de tordeuse des bourgeons d'épinette;
- Une lettre de Mmes Nancy Lavoie et Marielle Couture concernant un constat d'infraction reçu en lien avec l'activité Virage;
- Une lettre de Mmes Kim et Maude Limoges demandant une autorisation pour la tenue de spectacles 3 fois/semaine, pour leur commerce auberge Rose-des-Vents;
- Une lettre de M. Denis Tremblay, demandant l'autorisation d'entretenir une partie du chemin du Tableau pour la saison 2015-2016;
- Un courriel du MAMOT nous confirmant que les travaux de remplacement de 400 mètres de conduite sont autorisés dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.
- Une lettre de Mme Isabelle Michon-Campbell concernant le règlement sur les événements spéciaux;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

- Une lettre de Mme Isabelle Michon-Campbell concernant l'activité de Funérailles des beaux jours.

Rapport de l'inspecteur **11a)** Le rapport de l'inspecteur pour le mois d'août 2015 est déposé au Conseil avec le cumulatif du 1^{er} janvier au 31 août 2015.
Août 2015

187 14-09-2015 11b) Abrogation de la résolution 165-2015 du 20 juillet 2015, concernant la demande de dérogation mineure de Les Croisières du fjord
Résolution 187-2015

- Considérant que lors de la séance extraordinaire le Conseil a adopté la résolution 165-2015 concernant une demande de dérogation mineure pour Les Croisières du Fjord;
- Considérant que suite à des vérifications juridiques cette dérogation n'aurait pas dû être accordée;
- Considérant que le Conseil a adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2015 sous réserve d'abroger la résolution 165-2015;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 165-2015 adoptée le 20 juillet 2015.

188 14-09-2015 11c) Ratification du mandat accordé à la firme Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells (analyse et recommandation pour le dossier de la dérogation mineure de Les Croisières du fjord)
Résolution 188-2015

- Considérant que M. Laurent Thibeault, maire a demandé un avis juridique pour le dossier de la dérogation mineure de Les Croisières du Fjord;
- Considérant que cette dépense doit être entérinée par le Conseil;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de ratifier le mandat attribué à la firme Caïn, Lamarre, Casgrains, Wells pour l'avis juridique sur la dérogation mineure de Les Croisières du fjord.

Rapport financier **11d)** Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au Conseil le rapport financier sur l'état des revenus et dépenses au 9 septembre 2015.
Au 9 septembre 2015

189 14-09-2015 11e) Nomination d'un représentant municipal pour la pêche blanche en remplacement de M. Laurent Thibeault
Résolution 189-2015

Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité que Mme Suzan Lecours soit nommée représentante municipale pour la pêche blanche en remplacement de M. Laurent Thibeault, maire.

190 14-09-2015 11f) Ratification du paiement à l'Aide Tic pour les deux tours de télécommunication, 8 000 \$
Résolution 190-2015

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement de 8 000 \$ versé à l'Aide Tic comme contribution à l'installation des tours de télécommunication installées sur notre territoire.

191 14-09-2015 11g) Nomination d'un représentant municipal au CCUP en remplacement de M. Guy Gauthier
Résolution 191-2015

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité que M. Claude Riverin, conseiller soit nommé représentant municipal au sein du CCUP en remplacement de M. Guy Gauthier.

*Rapport annuel sur
la gestion de l'eau
année 2014*

11h) Le rapport annuel est déposé au Conseil. Une recommandation importante y est mentionnée toutefois, soit l'obligation de faire vérifier le débitmètre afin de s'assurer que les données recueillies sont réelles.

192 14-09-2015 11h) Vérification du débitmètre
Résolution 192-2015

- Considérant que le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable demandé par le MAMOT a été déposé au Conseil;
- Considérant que selon ce rapport la Municipalité doit réduire l'écart mesuré à un maximum de 5 % pour les mesures du débitmètre d'ici décembre 2015;
- Considérant que l'écart est de 5,2%;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de procéder à la vérification telle qu'exigée et de confier le contrat à l'entreprise Sécal au montant de 1 661,40 \$ + taxes.

193 14-09-2015 11i) Retour en soumission pour l'entretien de certains chemins d'hiver
Résolution 193-2015

- Considérant qu'en juillet 2015 la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour l'entretien de certains chemins privés;
- Considérant qu'une seule soumission a été reçue et que cette dernière était non conforme au devis général;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard, propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité de recommencer le processus d'appel d'offres sur invitation.

194 14-09-2015 11j) Réactivation de la Demande d'acquisition du lot 12C, Rang C, Canton de Saint-Germains auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay

- Considérant que cette partie de lot est contigüe à celui de la municipalité (lot 12C-1);
- Considérant que ce lot appelé «La Plate-Forme» sert de lieu d'observation et de point de vue sur le village et que ce promontoire est aménagé avec une aire de repos abritée par un gazébo et accessible par un sentier pédestre;
- Considérant que cette acquisition permettra le prolongement naturel des sentiers touristiques de la municipalité dans le cadre de son développement économique basé sur le tourisme et deviendra un plus à faire valoir dans les attraits touristiques de la municipalité;
- Considérant que ce lot sera constitué en parc municipal avec sentiers pédestres et autres aménagements adéquats et qu'ils rejoindront ceux du parc Saguenay et relieront la partie est et ouest, en passant par la pourvoirie du Cap-au-ouest, qui est une importante entreprise touristique internationale;
- Considérant que cet espace naturel, devenu parc municipal, se retrouvera sous-traité à l'empiétement anarchique des propriétaires aux alentours;
- Considérant que plusieurs de ceux-ci font des coupes de bois pour leurs besoins personnels et s'approprient des espaces de terrains sur les immeubles;
- Considérant que la municipalité conservera ce lot dans son état naturel en priorisant le respect du couvert forestier, de la faune, de la flore et de l'évolution naturelle du milieu et assurera une surveillance ainsi qu'une gestion rigoureuse de ce parc municipal.

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard de demander à la MRC du Fjord de réactiver la demande d'acquisition et de céder gratuitement à la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord la partie 12C du Rang C, Canton de Saint-Germains. Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer ladite demande.

195 14-09-2015 11k) Travaux à effectuer pour les chemins municipaux avec la subvention du député de Dubuc, 30 000 \$
Résolution 195-2015

- Considérant que M. Serge Simard, député de Dubuc a avisé la Municipalité qu'une subvention serait allouée pour la réfection des chemins du Tableau, de l'Anse-à-la-mine, du Cap-à-l'Est;
- Considérant que le montant des travaux est estimé présentement à 12 000 \$;
- Considérant que la rue de la Descente-des-Femmes a besoin de travaux prioritaires et que les membres du Conseil désirent ajouter ladite rue pour le solde du montant, soit 18 000 \$;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée de M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'ajouter la rue de la Descente-des-Femmes aux travaux de réfection des chemins à même la subvention du député du Dubuc.

196 14-09-20105 11l) Autorisation de signature pour le contrat du 775, route de Tadoussac et de la fourniture de sable et d'abrasif avec l'entreprise Terrassement St-Louis inc.

Résolution 196-2015

- Considérant que l'entreprise Terrassement St-Louis inc. s'est vu octroyer le contrat d'entretien de la route 172;
- Considérant que ladite entreprise a besoin d'un espace pour ses véhicules et pour y aménager sa réserve de sable;
- Considérant que la Municipalité dispose d'un bâtiment avec un espace terrain;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de louer à Terrassement St-Louis inc. le terrain et le garage situé au 775, route de Tadoussac pour un montant de 2 400\$/mois + 3 000 \$/année pour l'électricité. Mme Maryse Girard, directrice générale est autorisée à signer ledit contrat de location.

197 14-09-2015 11m) Soumissions remplacement de 400 mètres de conduite d'aqueduc et octroi du contrat

Résolution 197-2015

- Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions publiques pour le remplacement de 400 mètres de conduite sur la rue du Quai;
- Considérant que 12 entreprises ont répondu à l'appel d'offres et que celles-ci sont les suivantes :

Numéro	Nom	Montant
1	Entreprise Alfred Boivin	401 240,49 \$
2	Excavation Ouellet	343 516,56 \$
3	Terrassement Jocelyn Fortin	488 915,53 \$
4	Terrassement St-Louis	433 690,51 \$
5	Construction Unibec	408 994,82 \$
6	Inter-Projet	327 842,54 \$
7	Léon-Maurice Villeneuve Excavation	456 714,04 \$
8	Construction J & R Savard	394 902,33 \$
9	Excavation G. Larouche	354 477,12 \$
10	Excavation LMR	371 163,08 \$
11	Excavation R & R	429 973,13 \$
12	Claveau et Fils	369 903,32 \$

- Considérant que la firme Gémel inc. a examiné les soumissions et que la plus basse, soit celle de Inter-projet est conforme;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de la firme Gémel inc. et d'accorder le contrat de réalisation des travaux de réfection à l'entreprise Inter-Projet au montant proposé.

**198 14-09-2015 11n) Surveillance des travaux de remplacement de la conduite
Résolution 198-2015**

- Considérant que la rue du Quai est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ);
- Considérant que le ministère a délivré un permis d'intervention pour la réfection de la conduite et qu'une exigence de ce permis est que la surveillance des travaux soit confiée à une firme d'ingénieurs;
- Considérant que la Municipalité désire diminuer les coûts en assurant elle-même la surveillance;
- Considérant que le MTQ a confirmé son accord pour une surveillance partielle par une firme d'ingénieurs;
- Considérant que la firme Gémel inc. propose de faire une surveillance partielle des travaux pour la somme de 8 000 \$;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de surveillance partielle à la firme Gémel inc. au montant proposé. La surveillance permanente sera assurée par les employés de la Municipalité.

**199 14-09-2015 11o) Soumissions toiture Chapelle de Tableau
Résolution 199-2015**

- Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à trois entreprises pour la réfection de la toiture de la Chapelle de Tableau;
- Considérant que les soumissions reçues sont les suivantes :

Toiture BP	2 150,00 \$ + taxes
Construction Rénovation G. D. Casey	2 691,89 \$ + taxes
Construction Serge Piché Inc.	3 850,00 \$ + taxes

- Considérant que la soumission la plus basse est conforme;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de réfection à l'entreprise Toiture BP au montant soumis.

**200 14-09-2015 11p) Soumissions ouvre-porte électrique (2) garage municipal situé au 126 de la
Descente-des-Femmes
Résolution 200-2015**

➤ Considérant que 3 entreprises ont été invitées à soumissionner pour l'installation d'ouvre-porte électrique (2) pour le garage situé au 126, de la Descente-des-Femmes;

➤ Considérant que les soumissions reçues sont les suivantes :

Portes ML	2 655,00 \$ + taxes
Portes de garage Balzac	2 912,00 \$ + taxes
Groupe Servi portes	2 995,00 \$ + taxes

➤ Considérant que la soumission la plus basse est conforme;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat d'installation des ouvre-porte électrique à l'entreprise Portes ML au montant soumis.

201 14-09-2015 11q) Soumissions installation d'un garde-corps, sentier du quai Résolution 201-2015

➤ Considérant que la Municipalité doit assurer la sécurité pour l'accès au sentier du quai;

➤ Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées à trois entreprises;

➤ Considérant que ces dernières ont fait parvenir leur proposition qui sont les suivantes;

Construction Serge Piché	2 958,00 \$ + taxes
Les clôtures du Lac inc.	3 400,00 \$ + taxes
Clôtures Clermont inc.	4 570,00 \$ + taxes

➤ Considérant que la soumission la plus basse est conforme;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité de confier le contrat d'installation à l'entreprise Construction Serge Piché au montant proposé.

202 14-09-2015 11r) Participation à une mutuelle de santé et sécurité au travail (Groupe Conseil Novo SST)) Résolution 202-2015

➤ Considérant que M. Mario Jean de l'entreprise Groupe conseil Novo SST a présenté une proposition de services afin que la Municipalité fasse partie d'une mutuelle de santé et sécurité;

➤ Considérant que cette adhésion permettrait à la Municipalité d'économiser sur les cotisations annuelles auprès de la CSST à long terme;

➤ Considérant que cette proposition couvre les dépenses d'expertise médicale ainsi que les représentations juridiques pouvant être reliées à une réclamation;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu l'unanimité d'adhérer à la mutuelle de santé et sécurité du Groupe Novo SST. Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer ladite entente d'adhésion.

203 14-09-2015 11s) Formation de M. Jean Gagnon, inspecteur en bâtiments sur le Code de construction du Québec qui aura lieu à Alma les 23 et 24 septembre 2015
Résolution 203-2015

M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment à assister à la formation sur le Code de construction du Québec qui aura lieu à Alma les 23 et 24 septembre 2015.

*Rapport d'étude
Écoénergétique
Édifice municipal*

11bb) Le rapport écoénergétique pour l'édifice municipal a été déposé au Conseil. Les interventions prioritaires seront étudiées ultérieurement.

204 14-09-2015 11cc) Paiement de la facture des réparations du camion Volvo effectuées par l'entreprise Procam, au montant de 5 773,66 \$
Résolution 204-2015

M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture du Centre de camion Procam Saguenay inc. au montant de 5 773,66 \$

205 14-09-2015 9) Entretien d'hiver, chemin du Tableau, 2,6 kilomètres par M. Denis Tremblay
Résolution 205-2015

- Considérant que M. Denis Tremblay a demandé l'autorisation au Conseil pour ouvrir la partie du chemin du Tableau à partir du numéro civique 300 sur une longueur de 2,6 kilomètres, sans aucun frais pour la Municipalité;
- Considérant que le Conseil a exigé de M. Tremblay les documents suivants :
 - ✓ Accord des contribuables du secteur;
 - ✓ Fournir une preuve d'assurance responsabilité de 2 000 000 \$;
 - ✓ La Description du véhicule utilisé pour l'entretien.
- Considérant que M. Tremblay répond aux exigences du Conseil;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Tremblay à ouvrir une partie du chemin du Tableau sur une longueur de 2,6 kilomètres à partir du numéro civique 100. M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer un contrat avec M. Tremblay.

206 14-09-2015 13) *Levée de la séance*
Résolution 206-2015

Mme Suzan Lecours propose de lever la présente à 20 h 41.

Mme Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire